



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 14/10/25

Président de la séance : Philippe Gratadour

Autres membres présents et délibérants :

- Gilles Croquette
- Hélène Foucher
- Guy Hascoët
- Pierre Noualhaguet
- Sarah Pischiutta

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe
Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe
Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du Code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

2025-9148 : Modification simplifiée n°2 du PLUi du Val de Noye (60)

Avis conforme défavorable

2025-9137 : Modification n°2 du PLU de Frethun (62)

III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

2025-9044 : Révision du PLU de Pont-à-Marcq (59)

2025-9072 : Élaboration de la carte communale d'Andelain (02)

2025-9073 : Carte communale de Deuillet (02)

2025-9074 : Carte communale de Saint-Nicolas-Aux-Bois (02)

2025-9075 : Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Angicourt (60)

2025-9102 : Modification n°1 du PLU de Canly (60)

2025-9103 : Révision n°1 du PLU d'Antilly (60)

2025-9145 : Élaboration de la carte communale de Rogécourt (02)

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

2025-9124 : Centre de tri et traitement de déchets sur la commune de Denain (59)

V - Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Après consultation des membres, Philippe Gratadour, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet de décision relative au plan-programme n° 2025-9061 : zonage d'assainissement pluvial de la communauté urbaine de Dunkerque (59).

VI - Cadrages

Néant

VII - Autres dossiers

Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR